

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 9 MAI 2016 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 02/05/2016

Étaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, BERTHET-GRILLON Didier, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, FERNANDES Jenny, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques.

Absents excusés : SANCHEZ Zita (pouvoir à CRETIN Noëlle), GOETSCHY Claude.

Secrétaire de séance : BREAUD Virginie.

La séance est ouverte à 20h00

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION DU MAIRE

-Le Maire présente au conseil les DIA reçues en mars/avril, pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

- *vente Consorts Séchet/Emain Pierre pour un pré parcelle ZC 5 de 2 740 m2
- *vente Vincent Aimé/Rrusta Arton pour une maison d'habitation au Moulin de Charix Lalleyriat parcelles AB 2 et 4 d'une superficie totale de 663 m2
- *vente Lotissement Bramafan Le Poizat/Corbanie Christophe et Jean Sabine lot 15 d'une superficie de 1 192 m2
- *vente SCI Les Ambitieux/SCI Paldinos pour un bâti (appartement+annexes ancienne colonie) rue Sur la Vignette Le Poizat parcelles 300 AI 43,48 et 49.

Il présente les devis signés dans le cadre de sa délégation : CMVI (réparation camion) GONCET (réparation robinetterie logement), ARRIGONI (réserve incendie), CARRAZ (volet roulant classe maternelle).

2/AMENAGEMENT PLAN D'EAU

-Après avoir entendu le rapport de la commission d'appel d'offres, DECIDE d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du plan d'eau communal à ARTER, Agence de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

3/MEDECINE PREVENTIVE

- DECIDE d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de l'Ain afin de faciliter l'instruction des dossiers d'arrêts des agents communaux qui sont suivis par le Comité Médical du CDG.

4/LOGEMENT RIHB

-ACCEPTE la proposition du Maire concernant le montant de la location du logement de 55 m2 situé ancienne école aux Granges du Poizat.

5/DEMANDE DE MOTION DU PETIT CAUX (76)

-VOTE une motion pour que la notion « de période transitoire » soit adoptée dans la continuité d'esprit de celle adoptée par les communes nouvelles pour les conseillers municipaux, afin de permettre aux délégués communaux de continuer leur action auprès des syndicats de communes jusqu'au prochain renouvellement.

6/TERRAIN COMMUNAL

-PREND NOTE de la demande de M. JACQUIOT Raphaël. Une rencontre sera programmée sur place.

7/COMPTABILITE

-demandes dons retenues : Croix-Rouge pour un voyage pédagogique des élèves du Collège (7 enfants pour la commune) 10 euros par élèves, Appel à souscription ONF « Verdun 1916- Forêt d'exception » 200 euros, Ecole R. Moretti pour un projet pédagogique des 2 classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 450 euros. AUTORISE le Maire à prendre la décision modificative nécessaire à l'ouverture de ces crédits.

-demande don non retenue : Fédération des Familles de l'Ain.

-AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention à intervenir avec l'Ecole de Musique pour l'intervention d'un musicien à l'Ecole (TAP) pour entériner le nouveau taux horaire de 34,50 euros.

8/TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

-Suite à des modifications de carrière pour le personnel communal (changement de grade de Claude Duraffour, agent technique, modification du nombre d'heures sur la commune de Emmanuelle Gras, adjoint administratif nommée sur un poste à JEURRE. AUTORISE le Maire à modifier le tableau des emplois permanents de la commune de Le Poizat-Lalleyriat.

9/GROTTE DU BURLANDIER

-AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec le Comité Départemental de Spéléologie (CDS) pour organiser la découverte, l'accès et l'exploitation et permettre des travaux d'études et de recherche à but scientifique dans le domaine de la spéléologie pour la Grotte du Burlandier.

10/FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

-DECIDE de contribuer au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2016 moyennant la somme de 0,30 euros par habitant. Ce fonds géré par le Département, met en place des actions de soutien et d'accompagnement dans le domaine du logement pour les personnes en difficultés.

11/DIVERS

- Courriers SIEA pour programme à envisager pour le changement de lampes à Mercure et les modifications à apporter à l'éclairage public vers la Batteuse et l'abri-bus du cimetière, avant-projets à étudier en commission.
- Ferme AUBRAC : situation au 15/02/2016 – courrier de la Trésorerie.
- Inauguration Multi-services sur le Poizat prévu le 24/06/2016 à 17h00
- Tirage au sort Jury d'assises à Nantua pour 2017.
- Affouage 2016 de 450 m³ en bord de route : inscription avant le 30 mai 2016 pour attribution lors du conseil municipal prévu le 6 juin 2016 (voir affichage).
- Ouverture fin mai de l'Auberge des Gentianes sur Lalleyriat.
- Compte-rendu de la réunion pour la salle des fêtes sise au Poizat
- Demandes d'acquisition et cession de petits terrains à envisager, la commission se rendra sur place.
- Stage de Flûtes à Bec en Juillet dans les locaux des TAP.
- Préparation de la Fête des Mères le 4 juin 2016.
- Ecole R.Moretti : dégradation des bords de la terrasse supérieure à consolider. Une entreprise sera sollicitée pour un devis.
- CCHB : rappel sur l'importance de participer aux réunions publiques qui se dérouleront fin juin 2016 dans le cadre de la procédure du SCOT du Haut-Bugey.
- Piscine scolaire : est envisagé en accord avec les enseignants et les parents d'élèves d'un essai d'une sortie sur la piscine d'Oyonnax.
- Fête de l'Ecole le 18 juin 2016 (remise de dictionnaires aux élèves entrant au collège).
- Des devis sont demandés pour le matériel informatique de l'école.
- Vérifier la légalité des brocantes effectuées au Moulin de Charix par des particuliers.
- Mot de Samuel Bécot, Maire délégué et adjoint sur la mise en place de la commune nouvelle qui entraîne des changements importants pour la population et le lancement de dossiers importants pour l'avenir du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,

HUYVAERT Yvon.